

La lettre de



EDITION N° 3

FÉVRIER 2014



L' O² FP de Champagne-Ardenne

RÉGIORAIL POURSUIT SON INSTALLATION EN CHAMPAGNE-ARDENNE



Un nouveau partenaire entre au capital de RégioRail, Log'in 3 née en 1988 de la volonté de 3 transporteurs aubois de réunir leurs moyens et leurs compétences pour répondre aux besoins du marché régional



Représentée par : Cyril Rota, tel : 03 25 71 75 90 - Alain Gamba, tel : 03 25 43 83 90 - Mathieu Tschupp, tel : 03 25 71 13 26

Cet accord permet à RégioRail Champagne-Ardenne d'asseoir sa position d'O²FP régional en assurant une représentation dans le département de l'Aube.

D'autres accords devraient être conclus prochainement, en particulier en Haute-Marne.

RÉGIORAIL UNE BOÎTE À OUTILS

Une organisation simple et efficace mise à la disposition des O²FP régionaux :

- un système de gestion des mouvements intégrés.
- un suivi de la localisation des wagons isolés.
- une direction technique des opérations et de la sécurité.
- un service commercial centralisé assurant la gestion des dossiers nationaux et internationaux.
- un service achat chargé de négocier l'achat ou la location des matériels techniques (locomotives, wagons, sillons, sous traitance).

En cours de développement un système de suivi des locomotives par GPS

AVANCEMENT DES TRAVAUX DE RÉGIORAIL CHAMPAGNE-ARDENNE

Analyse des possibilités des flux de masse (céréales, granulats, sable, métallurgie) pour mettre en place des rames de navettes absorbant une partie des charges fixes permettant ainsi de développer les trafics diffus.

Approche commerciale des industriels et prestataires de la région ayant répondu aux études menées par la CRCI sous la direction de Madame Levrero de la CCI de Haute-Marne.

Etude de faisabilité d'une liaison régulière vers le Havre pour les trafics de conteneurs

UNE ÉQUIPE À VOTRE DISPOSITION

Eric Debrauwere
Président
Port: 06 20 74 66 01
Courriel : eric@eurorail.eu

Olivier Bligny
Directeur des Opérations et de la
Sécurité
Port : 06 17 44 40 79
Courriel : olivier.bligny@cfr-bfc.com

Olof Gylden
Responsable commercial
Tel : 06 17 40 04 75
Courriel : olof@eurorail.eu

Jean-Jacques Juvien
Chargé de missions développement et
marketing
Port : 06 47 97 14 00
Courriel : cgl.consulting@wanadoo.fr



Locomotive Vossloh G 1206 BB

Année de construction : 1 997
 Disposition des essieux : BB
 Ecartement : Standard
 Carburant : Gazole
 Moteur thermique : CAT 3512 DITA B-SC ou MTU 12 V 4000 R 41
 Puissance continue : 1 500 KW
 Transmission : Hydraulique
 Masse totale : 80/90 T.
 Vitesse maximale : 100 Km/h

Différents types de wagons peuvent être mis à disposition



Wagon céréalier



Wagon trémie



Wagon bois



Wagon Shimms

Marques et inscriptions sur les wagons

La réglementation des réseaux impose sur leurs voies une charge maximale à ne pas dépasser lors de l'acheminement en charge par l'Entreprise Ferroviaire utilisatrice.

Numéro du wagon, enregistrement, détenteur, type

31	RIV
80	D-DB
0691	235-2
Tanoos	

31 Aptitude à l'interopérabilité (2 chiffres) **80** Pays dans lequel le wagon est enregistré (2 chiffres)
0691 Caractéristiques techniques les plus importantes (4 chiffres)
235 Numéro d'ordre dans la série (3 chiffres) **2** Chiffre d'autocontrôle (1 chiffre)
RIV La marque RIV, outre l'admission du wagon selon les règles en vigueur, que ces wagons satisfont aux prescriptions de l'Unité Technique dans le domaine ferroviaire (UT) et du Code UIC
D Pays dans lequel le wagon est enregistré, ici l'Allemagne **DB** Détenteur du wagon (abréviation)
Tanoos Désignation des caractéristiques techniques principales :
 - T : Lettre du type (en majuscule)
 - anoos : lettres d'identification ; lettres minuscules permettant d'en déduire les caractéristiques principales d'utilisation du wagon

Le tableau de charge par wagon peut se présenter de différentes manières, par exemple

	A	B ₁	B ₂	C	D
S	45,0 t	51,3 t	53,0 t	61,0 t	71,0 t
120	00,0 t				

Les valeurs indiquées en dessous des lettres A, B, C et D correspondent à la charge maximale autorisée sur l'itinéraire emprunté.

La lettre S correspond à la vitesse de circulation des trains de marchandise, soit à 100 Km/h.

Le chiffre 120 permet à certains matériels de circuler dans des trains de marchandises à 120 Km/h, mais à vide, ce qui explique pourquoi la charge indiquée en dessous des lettres A, B, C et D est à 0.

Le chargeur doit s'assurer, systématiquement, que le poids de la marchandise chargée ne dépasse pas la charge maximale autorisée.